



Certificat d'assurance auto non conforme

Par **thyrafr**, le **26/08/2010** à **17:18**

Bonjour,

Je me suis fais contrôler par la PM en juillet et lors de ce contrôle on c'est aperçu que le certificat d'assurance et la carte verte était périmé donc bien sur j'ai eu droit à une amende.

Par la suite ne comprenant pas car j'étais sur que j'avais fait le nécessaire et surtout que j'étais prélever (surtout!) j'ai regardé de plus près mes documents et il c'est avérer que mon assurance m'avait envoyé un document qui était périmé (certificat + attestation).

En effet le courrier date du 19/12/09 et la période de validité est bien noté du 6/11/2008 au 01/11/2009 au lieu de 2009 - 2010.

Je les appels de sitôt j'ai une conseillère au téléphone je ne lui explique pas dans un premier temps le but de mon appel je lui demande bien confirmation que le dernier envoi n'était pas conforme (elle met le temps mais le confirme) et c'est à ce moment la que je lui explique...

Elle s'excuse et comme de par hasard elle n'arrive pas expliquer pourquoi cela est arrivé et fais en sorte de me retourner le document le plus rapidement possible qu'elle allait l'éditer et le faire signer à son responsable.

J'en profite pour lui demander comment je faisais pour l'amende elle me répond qu'il faut juste que je leur retourne une copie de l'amende et je serais remboursée.

Jusqu'à ce jour ou je n'ai pas eu de nouvelles les re re contactes et me réponde par mail que je ne serais pas remboursée car j'aurais du voir que les dates ne correspondaient pas, je lui rétorque que c'est trop facile que je leur faisais confiance si je devais à chaque fois tout vérifier et que c'était à eux de vérifier avant d'envoyer de faux documents...

Tout sa pour dire est-ce que je peux faire quelque chose ou dois-je laisser "couler"???

Merci